



## Extrait du Registre des Délibérations

### DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2015 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 24 juin 2015, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

#### Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Géraldine Chéreau, David Le Doussal, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Christophe Couic (arrivé à 20h35), Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Serge Nilly

#### Pouvoirs :

Patrick Vaineau a donné pouvoir à Yvette Metzger  
Carole Anache a donné pouvoir à Danièle Kha  
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant jusqu'à 20h35  
Françoise Cordroc'h a donné pouvoir Alain Kerhervé  
Yvette Bouguen a donné pouvoir à Martine Brézac  
Stéphane Guillevin a donné pouvoir à Erwan Balanant

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Jean-Pierre MOING

## **12 - Mise en accessibilité des arrêts de transports collectifs** **programme 2015 : demande de fonds de concours à la Cocopaq**

### Exposé :

Une convention cadre, signée entre la COCOPAQ et les communes, définit les modalités techniques et financières de partenariat pour la création et l'aménagement des points d'arrêts du réseau de transport collectif de la COCOPAQ.

Pour 2015, une première série de travaux de mise en accessibilité d'arrêts de bus a été établie en concertation avec la COCOPAQ et TBK à savoir :

Adresses	Montant en € H.T
- Rue de Moëlan, face à l'IME.	5 445,70
- Boulevard Alexandre David Neel, de chaque côté du rond-point de Tian' Anmen.	5 851,90
- Quai Brizeux.	15 594,55
- Rue de Lorient, face au magasin Max Plus.	2 680,80
- Rue du Moulin du Coq.	4 657,60
- Rue d'Arzano, à proximité de la salle des arts martiaux.	2 470,40

Soit un montant total de 36 700,95 € HT pour lequel un fonds de concours au taux de 50% peut être apporté par la COCOPAQ.

Pour information, la mise en accessibilité et en sécurité des arrêts du Rond-Point du 19 mars 1962 est actuellement à l'étude. Ce projet sera soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France et fera l'objet d'une nouvelle demande de fonds de concours auprès de la COCOPAQ.

### Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'autoriser Monsieur Le Maire à solliciter le fonds de concours auprès de la COCOPAQ, pour cette première liste de travaux,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'opération à établir ainsi que les annexes financières propres à chaque chantier.

Avis favorable des Commissions « Politique de la Ville, Environnement » et « Eau et Lutte contre les inondations » du 16 juin 2015.

Avis favorable de la Commission des « Finances Evaluation des Politiques Publiques et Administration Générale » du 23 juin 2015.

**Décision : après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.**



Pour expédition conforme  
Le MAIRE,  
Michaël QUERNEZ.